

SICAV SECURITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Exercice du 01-01-2009 au 31-12-2009
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30-06-2009

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2009 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 30-06-2009 à raison de 35,28% dans des liquidités et quasi liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV ;
- l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 30-06-2009 dans des titres émis par MONOPRIX à hauteur de 10,48%. Ce niveau se situe au dessus du seuil réglementaire déterminé par l'article 29 du code des OPCVM en matière de détention des titres émis ou avalisés par un même émetteur (ne devant pas dépasser 10% de l'actif net).

En dehors des observations précitées, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2009, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 28 juillet 2009

SICAV SECURITY
BILAN ARRETE au 30-06-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

		30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		723 218	574 207	707 592
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	401 798	328 953	359 626
Obligations et valeurs assimilées	3.2	321 420	245 254	347 966
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		393 570	512 786	372 906
Placements monétaires	3.4	390 924	507 684	367 263
Disponibilités		2 646	5 102	5 643
Total Actif		1 116 788	1 086 993	1 080 498
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créditeurs		1 084	1 001	1 052
PA2 - Autres créditeurs divers		274	277	253
Total Passif		1 358	1 278	1 305
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.6	1 093 687	1 061 398	1 045 579
CP2 - Sommes distribuables		21 743	24 317	33 614
Sommes distribuables des exercices antérieurs		32	79	77
Sommes distribuables de l'exercice		21 711	24 238	33 537
Actif Net		1 115 430	1 085 715	1 079 193
Total Passif et Actif Net		1 116 788	1 086 993	1 080 498

SICAV SECURITY
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-04-2009 au 30-06-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

			<i>Période du 01-04- 09 au 30-06- 09</i>	<i>Période du 01-01- 09 au 30-06- 09</i>	<i>Période du 01-04- 08 au 30-06- 08</i>	<i>Période du 01-01- 08 au 30-06- 08</i>	<i>Exercice clos le 31/12/08</i>
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.	17 706	22 179	16 746	20 402	29 826
-	Dividendes	3	13 365	13 365	13 363	13 363	13 363
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 341	8 814	3 383	7 039	16 463
PR2	Revenus des placements monétaires	3.	3 326	6 983	5 280	10 397	17 705
-		5					
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 032	29 162	22 026	30 799	47 530
CH1	Charges de gestion des placements	3.	-3 292	-6 474	-3 169	-6 300	-12 676
-		7					
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		17 740	22 688	18 857	24 499	34 854
CH2	Autres charges	3.	-328	-631	-318	-605	-1 187
-		8					
	RESULTAT D'EXPLOITATION		17 412	22 057	18 539	23 894	33 667
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		-344	-346	379	344	-129
-							
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 068	21 711	18 918	24 238	33 537
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		344	345	-379	-344	129
-	Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		42 277	61 543	10 131	37 503	50 945
	Frais de négociation		-69	-104	-1	-1	-1
	Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		1 448	8 479	0	0	0
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		61 068	91 974	28 669	61 396	84 610

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-04-2009 au 30-06-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-09 au 30-06-09	Période du 01-01-09 au 30-06-09	Période du 01-04-08 au 30-06-08	Période du 01-01-08 au 30-06-08	Période Close le le 31-12-08
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	61 068	91 975	28 669	61 396	84 611
<i>Résultat d'exploitation</i>	17 412	22 057	18 539	23 894	33 667
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>	42 277	61 543	10 131	37 503	50 945
<i>Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres</i>	1 448	8 479	0	0	0
<i>Frais de négociation de titres</i>	-69	-104	-1	-1	-1
AN2 - Distribution de dividendes	-33 445	-33 445	-30 117	-30 117	-30 117
AN3 - Transactions sur le capital	-17 732	-22 293	13 651	-8 065	-37 802
a / Souscriptions	8 523	9 400	79 565	145 986	435 026
<i>Capital</i>	7 934	8 761	74 578	137 591	404 390
<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	436	455	2 545	3 791	18 179
<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	154	184	2 442	4 604	12 457
b / Rachats	-26 255	-31 693	-65 914	-154 051	-472 828
<i>Capital</i>	-24 163	-29 370	-61 583	-145 470	-438 196
<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	-1 598	-1 656	-2 056	-3 482	-21 204
<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	-495	-667	-2 275	-5 099	-13 428
Variation de l'actif net	9 890	36 237	12 203	23 214	16 692
AN4 - Actif net					
<i>Début de période</i>	1 105 539	1 079 193	1 073 512	1 062 501	1 062 501
<i>Fin de période</i>	1 115 430	1 115 430	1 085 715	1 085 715	1 079 193
AN5 - Nombre d'actions					
<i>Début de période</i>	80 581	80 920	81 969	83 662	83 662
<i>Fin de période</i>	79 325	79 325	83 023	83 023	80 920
Valeur liquidative	14,062	14,062	13,077	13,077	13,337
AN6 - Taux de rendement (%)	22,12%	17,24%	10,73%	11,80%	7,93%

SICAV SECURITY**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2009****1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2009 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :**

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2009 un montant de 401 798 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% de l'actif net
Premier marché	15 021	89 233	234 917	21,06%
ADWYA	5 494	12 736	44 672	4,00%
BANQUE DE TUNISIE	900	21 603	83 201	7,46%
MAGASIN GENERAL	447	11 577	37 568	3,37%
SFBT	4 040	28 877	46 710	4,19%
TPR	4 140	14 439	22 766	2,04%
Second marché	830	25 362	116 898	10,48%
MONOPRIX	830	25 362	116 898	10,48%
Titres OPCVM	489	51 401	49 983	4,48%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	49 983	4,48%
Total	16 340	165 997	401 798	36,02%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2009 un montant de 321 420 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% de l'actif net
ATL2006/1	500	40 000	40 091	3,59%
BIAT 2002	500	10 000	10 261	0,92%
CIL 2002/2	500	10 000	10 474	0,94%
CIL 2002/3	500	10 000	10 151	0,91%
WIFEK Leasing 2006/1	500	20 000	20 003	1,79%
TL 2007-1	400	32 000	32 848	2,94%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	40 000	41 510	3,72%
CIL 2008/1	500	50 000	52 180	4,68%
AIL 2008	1 000	100 000	103 903	9,32%
TOTAL	5 400	312 000	321 420	28,82%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 17 706 TND pour la période allant du 01/04/2009 au 30/06/2009 et représentent le montant des dividendes et des intérêts courus ou échus au titre du deuxième trimestre 2009. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2009 au 30/06/2009	Période du 01/04/2008 Au 30/06/2008	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des actions (dividendes)	13 365	13 363	13 363
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 341	3 383	16 463
Total	17 706	16 746	29 826

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2009 à 390 924 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% de l'actif net
Placement à terme	389	389 000	390 924	32,48%
Total	389	389 000	390 924	32,48%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3 326 TND pour la période allant du 01/04/2009 au 30/06/2009 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du deuxième trimestre 2009 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2009 au 30/06/2009	Période du 01/04/2008 au 30/06/2008	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des bons de trésor	0	3 376	7 721
Revenus des autres placements	3 326	1 904	9 984
Total	3 326	5 280	17 705

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 9 890 TND et se détaille comme suit:

<i>Variation de la part Capital</i>	26 264
<i>Variation de la part Revenu</i>	-16 374
<i>Variation de l'Actif Net</i>	9 890

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 01/04/2009

<i>Montant:</i>	1 067 423
<i>Nombre de titres:</i>	80 581
<i>Nombre d'actionnaires :</i>	112

Souscriptions réalisées

<i>Montant:</i>	7 934
<i>Nombre de titres émis:</i>	614
<i>Nombre d'actionnaires nouveaux :</i>	2

Rachats effectués

<i>Montant:</i>	-24 163
<i>Nombre de titres rachetés:</i>	1 870
<i>Nombre d'actionnaires sortant:</i>	5

Capital au 30/06/2009

<i>Montant:</i>	1 051 194
<i>Nombre de titres:</i>	79 325
<i>Nombre d'actionnaires :</i>	109

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/04/2009 au 30/06/2009).

Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être déterminée comme suit:

<i>Capital sur la base part de capital de début d'exercice</i>	1 051 194
<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres</i>	42 277
<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	1 448
<i>Frais de négociation</i>	-69
<i>Régularisation des sommes non distribuables de la période</i>	-1 162
<i>Capital au 30/06/2009</i>	1 093 687

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01/04/2009 au 30/06/2009 est de 3 292 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL. Le détail des autres charges pour la période allant du 01/04/2009 au 30/06/2009 se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Période du 01/04/2009 au 30/06/2009</i>
<i>REDEVANCE CMF</i>	279
<i>TCL</i>	49
<i>Total</i>	328